



N°17
26/08/2025



Animateur filière

Corinne BORDEAU
FREDON N-A
corinne.bordeau@fredon-na.fr

Suppléance :
Stéphane MESLIER
FREDON N-A
stephane.meslier@fredon-na.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Haut-Poitou N°X
du JJ/MM/AA »*



Edition **Haut-Poitou**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Chardonnay et Sauvignon : La maturation est atteinte** – les vendanges ont commencé.

Botrytis

- **Situation saine, les conditions climatiques seront déterminantes.**

Maladies du bois

- **Faites vos repérages.**

Cicadelles des grillures

- **Peu de dégâts.**



Prochain BSV : Bilan de campagne.

Conditions climatiques

Normales climatiques 1991-2020 : POITIERS-BIARD en juillet (source Météo-France, via infoclimat)

T° minimale : 13.8°C
T° maximale : 26.1°C
Pluviométrie cumulée : 45.5mm

Données juillet 2025 : POITIERS-BIARD (source infoclimat)

T° minimale : 15.3°C
T° maximale : 27.7°C
Pluviométrie cumulée : 54.8mm

Normales climatiques 1991-2020 : POITIERS-BIARD en août (source Météo-France, via infoclimat)

T° minimale : 13.7°C
T° maximale : 26.3°C
Pluviométrie cumulée : 43.3mm

Données août 2025 en cours : POITIERS-BIARD (source infoclimat)

T° minimale : 15°C
T° maximale : 29.7°C
Pluviométrie cumulée : 50.7mm

- **La semaine à venir**

Température

Mardi sera la journée la plus chaude (31°C). Puis avec l'arrivée d'une perturbation, les températures devraient évoluer entre 21 et 25°C pour les maximales.

Pluviométrie

Des pluies sont annoncées pour la fin de semaine (vendredi à dimanche). Un cumul de pluie pourrait ainsi s'établir autour des 18mm.

Stades phénologiques (échelle BBCH)

- **Chardonnay et Sauvignon**

<i>Echelle BBCH- Eichhorn et Lorenz</i>
Stade moyen : Les baies sont mûres pour la vendange



Date de début des vendanges selon les années

2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
22/08	12/09	30/09	16/09	15/09	26/09	28/08	05/09	04/09	03/09	09/09	03/09	05/09	16/09

2025 sera enregistrée comme une année très précoce. En effet, les vendanges ont débuté le **21 août** avec à priori des rendements en deçà des espérances, conséquence des fortes chaleurs.

Maladies

- **Mildiou**

Quelques éléments de biologie

Le mildiou se conserve l'hiver sous forme d'œufs d'hiver dans les jeunes rameaux, baies et plus particulièrement feuilles atteintes de mildiou « mosaïque ».

Au printemps, lorsque les températures deviennent plus clémentes, les œufs germent. Un filament germinatif apparaît à l'extrémité duquel se forme une macroconidie. A maturité, lors des épisodes pluvieux, elle libère des zoospores permettant les contaminations primaires de printemps. Les premiers symptômes se manifestent une dizaine de jours après, ce qui correspond à la période d'incubation.

Les contaminations secondaires se produiront par la suite. Elles pourront avoir une période d'incubation plus courte (4 à 5 jours en conditions plus favorables).

Situation sur le terrain

Observations réalisées le 18 août sur 13 parcelles de référence (parcelles protégées)

Seulement 2 parcelles présentent quelques taches de mildiou sur feuilles. Soit une fréquence sur feuilles très inférieure à 20%.

Les comptages, réalisés sur 100 grappes observées par parcelle, confirment l'absence de dégât sur grappes.

 **Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Oïdium**

Quelques éléments de biologie

Ce champignon a besoin d'une forte hygrométrie pour germer. Des températures comprises entre 4°C et 35-40°C sont nécessaires pour la germination des spores, avec un optimum entre 20 et 25°C.

En Haut-Poitou, les premiers symptômes détectés sont généralement des taches se développant sur la face inférieure puis supérieure des feuilles, mais nous pouvons également observer des dégâts sur les pétioles, les bases de rameaux et sur les baies en formation.

Situation sur le terrain

Observations réalisées le 18 août sur 13 parcelles de référence (parcelles protégées)

Lors de cette tournée huit parcelles ne présentent pas de symptôme d'oïdium. Dans quatre parcelles l'infestation est faible. Soit moins de 20% de feuilles sont touchées. Enfin, dans une parcelle, nous avons noté une infestation moyenne avec une fréquence de feuilles symptomatiques variant de 20 et 50%. En revanche, les grappes restent globalement saines même si nous constatons la présence de baies contaminées au sein de la grappe.

L'oïdium a été bien maîtrisé.

 **Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Botrytis**

Quelques éléments de biologie

Le Botrytis provoque des taches brunes sur feuilles et rameaux au printemps. Sur baies à la véraison les baies contaminées deviennent marron. La maladie peut s'étendre à la grappe entière. En conditions favorables, on observe des fructifications grisâtres. Ces dégâts sont favorisés par les blessures provoquées par le vent, des attaques de tordeuses etc....

Situation sur le terrain

Observations réalisées le 18 août sur 13 parcelles de référence (parcelles protégées)

Dans certaines parcelles, la présence de la maladie s'explique, soit par des blessures occasionnées lors du rognage, soit lors de la fermeture de la grappe certaines baies se trouvent comprimées, ou par des perforations faites par les larves de tordeuses.

Quoiqu'il en soit, ce pathogène est présent en permanence dans les parcelles, et toutes micro-blessures sur grappes est un foyer potentiel si les conditions climatiques lui sont favorables.

Observations réalisées le 18 août sur 13 parcelles de référence (parcelles protégées)

Les intensités d'attaques restent à ce jour majoritairement faible quel que soit le cépage. Pour l'instant, le botrytis sur les baies atteintes n'est pas fructifié. La météorologie resta déterminante.

Fréquence d'attaque de botrytis sur grappes	Nombre de parcelles
0	4
Mois de 10%	4
De 10 à 20%	3
De 20% à 50%	2
Fréquence de perforations tordeuse sur grappes	Nombre de parcelles
0	5
Mois de 10%	5
De 10 à 20%	1
De 20% à 50%	2

(Fréquence = % de grappes touchées avec au moins une baie atteinte)

Pour les 2 parcelles présentant des fréquences supérieures à 20%, il est à noter que les intensités d'attaques sont généralement relativement faibles (environ 5% de baies atteintes par grappes). Les conditions climatiques joueront un rôle important dans l'évolution de la maladie dans ces parcelles.

• Maladie du bois

Les symptômes d'esca et/ou black dead arm sont bien visibles aussi bien les formes lentes que les formes apoplectiques (dessèchement et défoliation rapide des rameaux). L'époque des vendanges est une période privilégiée pour **Repérer et marquer** les ceps malades. Cela permet de les retrouver l'hiver qui suit afin de les remplacer ou de les recéper au moment de la taille. Très souvent, ces pieds restent peu ou pas productifs.

Situation sur le terrain

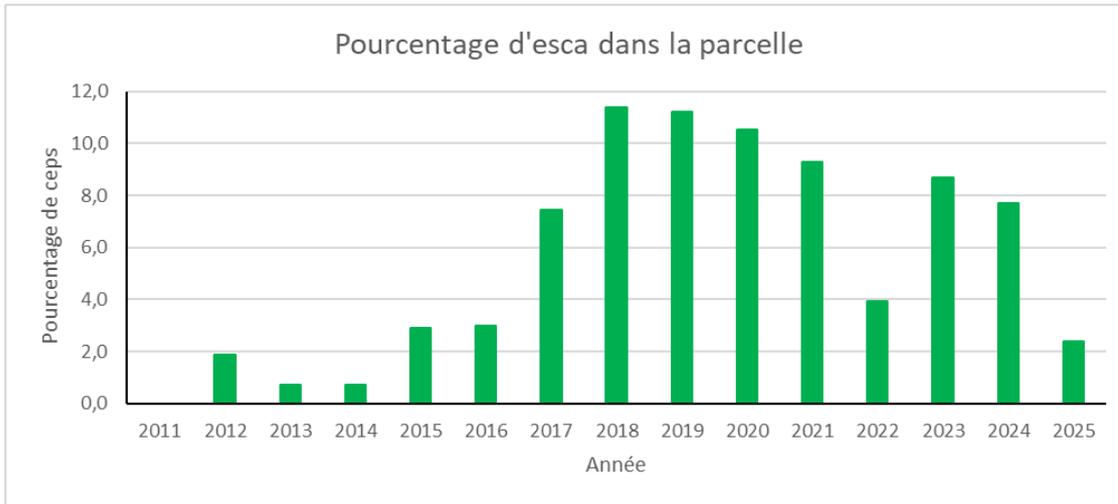
Dans le cadre de la surveillance des maladies du bois, une parcelle est suivie depuis 2011.

Cépage : Sauvignon

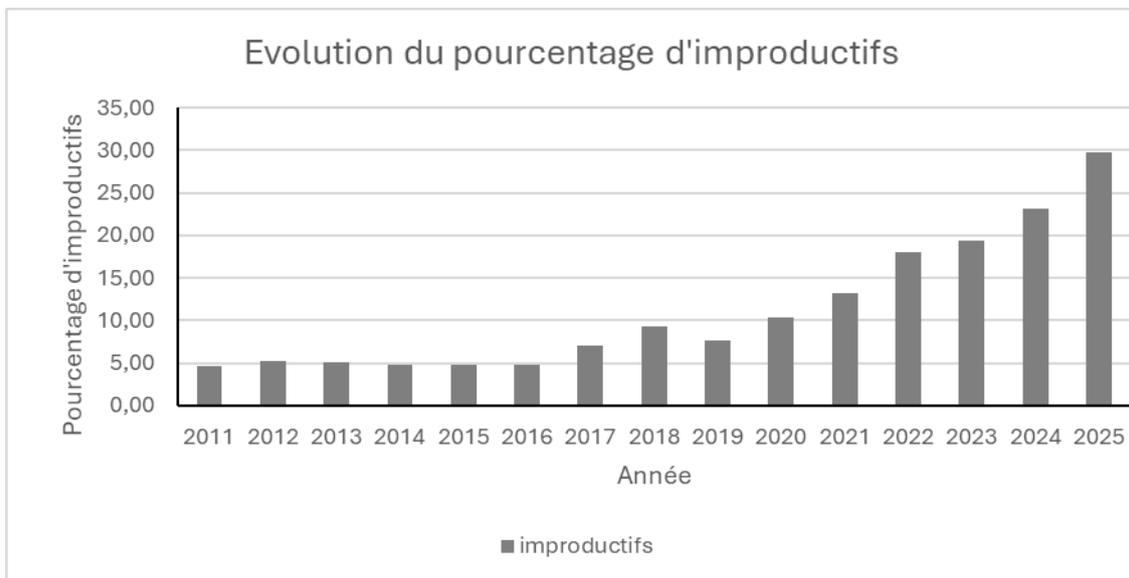
Porte greffe : Fercal

Année de plantation : 2004

Suivi : 6 rangs, soit 583 ceps



Cette année, les notations ont eu lieu le 18 août. Le taux de ceps atteints est de l'ordre de 2.4% dans la parcelle suivie. On note une diminution de l'expression des symptômes sur ceps vivants. En revanche, le taux de ceps improductifs (morts, absents, jeunes...) dans cette parcelle ne cesse d'augmenter.



Consultez la fiche « [ESCA et BLACK DEAD ARM \(BDA\)](#) » du Guide de l'Observateur

Ravageurs

- **Cicadelle des grillures (*Empoasca vitis*)**

Le début du suivi larvaire sur feuilles doit débuter 3 semaines après le pic de vol. Le pic de vol se dessine autour du 15 juin. Les premiers comptages de larves à la face inférieure des feuilles ont démarré le 07 juillet sur nos parcelles de référence.

Situation sur le terrain

Les observations effectuées lors des tournées du 07, 15, et 21 juillet sont synthétisées dans le tableau ci-après :

Nombre de larves de cicadelles vertes pour 100 feuilles	0	De 1 à 10	De 11 à 25	De 26 à 50	>50
Comptage du 07 juillet 2025 Nombre de parcelles (n=11)	4	4	1	2	0
Comptage du 15 juillet 2025 Nombre de parcelles (n=11)	4	3	3	0	1
Comptage du 21 juillet 2025 Nombre de parcelles (n=10)	4	2	2	2	0

Observations réalisées le 18 août sur 13 parcelles de référence (parcelles protégées)

Neuf des treize parcelles observées ne présentent pas de dégâts de cicadelles des grillures. Dans quatre parcelles une faible infestation a été observée. A l'heure de nos notations, ces attaques n'avaient pas d'incidence sur la production.

Les structures actuelles partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Haut-Poitou sont les suivantes : un réseau d'observateurs (viticulteurs ou techniciens), coordonné par FREDON Nouvelle-Aquitaine, le Syndicat du Haut Poitou et l'Institut Français de la Vigne et du Vin.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité".